



# Univar Code of Conduite

## Sommaire

---

### Introduction

Déclaration du PDG .....	3
Notre Vision .....	3
Nos Lignes Directrices .....	3

### Notre Engagement en Faveur de L'intégrité

Comportements Honnêtes et Éthiques .....	4
Qui Est Tenu de Respecter Notre Code de Déontologie? .....	4
Respect Des Lois, Réglementations et Règles .....	4
Collaborer de Manière Globale .....	4
Respect de Notre Code et de Nos Politiques .....	4
Politique de «la Porte Ouverte».....	5
Ligne Téléphonique D'alerte Pour L'éthique et la Conformité .....	5
Protection Contre les Représailles .....	5
Droits de Dénonciation au Gouvernement.....	5

### Notre Engagement Mutuel

Santé, Sécurité et Environnement .....	6
Consommation D'alcool et de Stupéfiants .....	6
Violence Sur le Lieu de Travail .....	6
Discrimination et Harcèlement .....	6

### Notre Engagement en Faveur de L'entreprise et de Nos Actionnaires

Prévention Des Conflits D'intérêt .....	7
Cadeaux et Invitations .....	7
Rapports Financiers et Comptabilité .....	8
Tenue des Registres .....	8

Protection des Actifs et des Données d'Univar .....	8
Confidentialité et Protection des Données .....	9
Médias Sociaux .....	9
Confidentialité .....	9

### Notre Engagement en Faveur de Pratiques Commerciales Légales

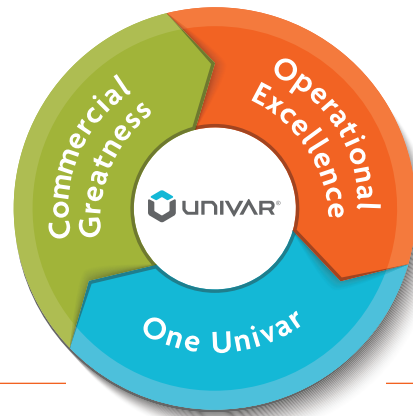
Lutte Contre la Corruption .....	10
Antitrust et Concurrence Loyale .....	10
Délit d'initié .....	11
Conformité des Importations et Exportations .....	11
Marchés Publics .....	11
Propriété Intellectuelle .....	11

### Notre Engagement en Faveur de la Communauté

Responsabilité Sociale et Développement Durable .....	12
Normes de Travail .....	12

<b>Dérogations</b> .....	12
--------------------------	----

<b>Politiques Concernées</b> .....	12
------------------------------------	----



## Déclaration du PDG

Cher/Chère collègue,

En tant que leader mondial dans la fourniture de produits chimiques et de services connexes, l'entreprise Univar est liée par des engagements professionnels. Nous mesurons notre réussite non seulement au travers de nos résultats, mais également par la façon dont nous les avons atteints. Chaque action que nous réalisons démontre notre engagement en faveur d'un comportement professionnel éthique.

Notre Code de déontologie décrit les actions et attitudes qui doivent nous guider ; il vise à nous rappeler les lignes directrices et valeurs fondamentales d'Univar. Nous avons tous la responsabilité personnelle de comprendre ce que l'on attend de nous.

Afin de nous assurer de respecter nos lignes directrices, chaque employé est tenu de lire et comprendre les normes décrites dans le Code de déontologie de notre entreprise. Les informations contenues dans ce document vous aideront à prendre la bonne décision éthique ainsi qu'à incarner un modèle pour les autres employés.

**Si vous êtes confronté(e) à une situation difficile, n'hésitez pas à le signaler et à poser des questions.**

Nous sommes fiers d'accomplir notre travail de façon toujours sûre et intègre et comptons sur vous pour démontrer que nous entendons mener nos activités correctement.

Sincères salutations,

Stephen D. Newlin  
*Chairman and Chief Executive Officer*

### Notre Vision

Être leader mondial dans la fourniture de produits chimiques et de services connexes, une entreprise attirant les meilleurs talents et bénéficiant à toutes les parties intéressées.

### Nos Lignes Directrices

- ▶ Nous accordons de la valeur aux relations étroites, en acquérant des clients qui nous restent fidèles, en considérant nos fournisseurs comme des partenaires à long terme, et en faisant preuve de sincérité et de respect pour les uns comme pour les autres.
- ▶ Notre réussite repose sur la performance et l'attachement à l'excellence d'exécution, la variété de notre gamme de produits et l'optimisation de la logistique et de la productivité.
- ▶ Nous nous développons grâce à une croissance rentable, en recherchant de nouveaux marchés et débouchés commerciaux, et en innovant continuellement afin de demeurer le distributeur privilégié de nos clients.
- ▶ Et parce que nous sommes Univar, la sécurité et l'intégrité sont notre priorité.

## NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'INTÉGRITÉ

### Comportements Honnêtes et Éthiques

Exercer ses fonctions en toute sécurité et intégrité signifie que nous devons toujours adopter un comportement honnête, sincère, respectueux de la loi et éthique. La prise de décisions éthiques exige de connaître nos obligations éthiques, de respecter l'importance de l'éthique dans la réalisation de nos activités et de faire preuve de bon sens lorsque nous prenons des décisions ayant des conséquences sur le plan éthique.

Notre Code de déontologie ne saurait couvrir tous les problèmes auxquels nous pourrions être confrontés, mais il fournit des directives sur la collaboration entre collègues, clients, fournisseurs et partenaires commerciaux, ainsi que sur la façon d'aborder les questions d'éthique ou de conformité pouvant survenir sur le lieu de travail. Lorsqu'ils sont confrontés à des questions ou dilemmes éthiques pouvant ne pas trouver de résolution directe dans le Code de déontologie, nous attendons de nos collaborateurs qu'ils sollicitent d'abord nos conseils, afin de prévenir tous problèmes éthiques pour eux-mêmes ou pour l'entreprise.

### Qui Est Tenu de Respecter Notre Code de Déontologie?

Notre Code de conduite s'applique aux employés d'Univar Inc. et à toutes ses filiales, succursales et représentants ainsi qu'à ses vendeurs, consultants et aux membres du Comité de direction d'Univar.

### Respect des Lois, Réglementations et Règles

La conformité au règlement est fondamentale pour exercer nos fonctions en toute sécurité et intégrité. Nous nous engageons à nous conformer à l'ensemble des lois, réglementations, règles et arrêtés réglementaires en vigueur dans le pays, l'État ou la région et les lieux où nous opérons.

En cas de conflit entre une politique d'Univar ou notre Code de déontologie et la loi en vigueur, nous agissons toujours conformément à la loi.

### Collaborer de Manière Globale

Nous reconnaissons et respectons les différentes cultures, coutumes et pratiques commerciales existant sur le marché. Nos différents usages et processus opérationnels doivent également respecter les lois, réglementations, règles, normes et arrêtés réglementaires internationaux.

### Respect de Notre Code et de Nos Politiques

Notre engagement en faveur de la croissance et de notre entreprise respecte toujours notre attachement à l'intégrité. De même que la sécurité, l'intégrité est un principe fondamental qui guide notre travail. Dans le cadre de nos obligations professionnelles, chacun de nous est tenu de signaler les incidents ou transgressions des normes, des procédures, des politiques de notre entreprise ou de notre Code de déontologie.

Ce Code de déontologie n'altère en rien la relation de travail entre vous et l'entreprise, ni ne compromet aucun de vos droits. Toutefois, le fait de ne pas prendre connaissance ou de ne pas accepter ce Code de déontologie ne dispense aucune personne de l'obligation de le respecter et de se conformer aux lois et réglementations en vigueur ainsi qu'aux politiques applicables d'Univar.

En cas de doute concernant un risque de non-conformité à la réglementation ou de transgression, vous pouvez solliciter les conseils du service des Affaires juridiques et corporatives (Legal & Corporate Affairs department). Pour toute question concernant notre Code de déontologie, veuillez contacter le service juridique et conformité (Legal Compliance Office) (Compliance@Univar.com).

Pour toute question relative à des politiques ou procédures opérationnelles spécifiques, veuillez-vous adresser à votre responsable ou supérieur hiérarchique, à l'auteur de la politique ou des procédures, ou contacter le service des Ressources Humaines (Human Resources department).



### Politique de «la Porte Ouverte»

Vous êtes vivement invité(e) à faire part de toute question ou préoccupation d'ordre professionnel à votre supérieur hiérarchique ou à votre responsable dans les plus brefs délais. Lorsque cela s'avère nécessaire, n'hésitez pas à signaler un problème à un autre responsable, voire à nos cadres dirigeants.

Les préoccupations de tous nos employés sont notre priorité et nous entendons les traiter de manière efficace et respectueuse. Si vous ne vous sentez pas à l'aise à l'idée d'exposer les problèmes qui vous préoccupent à l'un de nos responsables, le service des Ressources Humaines (Human Resources department) se tient à votre disposition. Vous pouvez également signaler votre problème à notre ligne d'alerte.

### Ligne Téléphonique D'alerte Pour L'éthique et la Conformité

Univar dispose d'un service de signalement en cas de soupçons de problèmes ou d'infractions. Contactez la ligne de signalement par téléphone ou envoyez un formulaire en ligne (pour accéder au numéro de téléphone ou au site de signalement de votre pays, consultez la page d'informations de la ligne d'alerte d'Univar ou contactez le service juridique et conformité [Legal Compliance Office]).

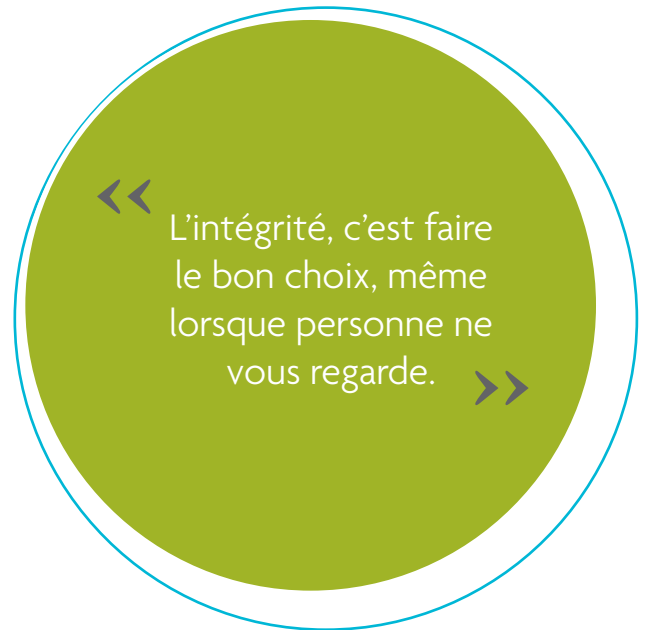
La ligne d'alerte est ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Lorsque la loi le permet, le signalement anonyme est possible.

### Protection Contre les Représailles

Nous nous engageons à dénoncer toute infraction supposée et devons être en mesure de le faire sans peur des représailles. Univar ne tolère en aucun cas les représailles ou menaces de représailles découlant du signalement de bonne foi d'une violation ou d'une violation supposée de la loi, des politiques de l'entreprise ou de ce Code de déontologie.

### Droits de Dénonciation au Gouvernement

Bien qu'Univar vous encourage à pratiquer la politique de « la porte ouvert » et à utiliser sa ligne téléphonique d'alerte pour l'éthique et la conformité afin de signaler tous problèmes, ces moyens de signalement n'empêchent pas les employés de signaler tous risques ou violations présumés de la loi ou des réglementations au gouvernement ou aux organismes de réglementation compétents. Univar interdit formellement les représailles contre tout employé réalisant un signalement externe de bonne foi.



## STOP!

Lorsque vous devez prendre une décision difficile, vous poser les questions suivantes peut vous être utile :

- Est-ce légal?
- Est-ce que cela concorde avec nos politiques, nos valeurs et notre Code?
- Ai-je envisagé toutes les possibilités?
- Ai-je bien réfléchi aux conséquences et risques que cela implique?
- Si la réponse à l'une de ces questions est « non » ou si vous avez un doute, demandez conseil.

## NOTRE ENGAGEMENT MUTUEL

### Santé, Sécurité et Environnement

Univar est engagée en faveur de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Chaque employé de notre entreprise est non seulement responsable de sa propre sécurité, mais se doit également de déceler les lacunes en matière de sécurité et de contribuer à leur réparation.

Nous devons en outre protéger nos installations contre toute transgression en signalant les risques potentiels pour notre sécurité physique et en suivant les procédures de l'entreprise.

Nous nous conformons à toutes les lois, normes et réglementations applicables en matière d'environnement et de sécurité, ainsi qu'aux politiques et procédures de sécurité environnement et santé de l'entreprise.

### Consommation D'alcool et de Stupéfiants

Nous appliquons une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la consommation de substances affectant l'aptitude d'un employé à exercer ses fonctions. Notre politique de tolérance zéro est surtout destinée à réaffirmer notre engagement en faveur de la sécurité sur le lieu de travail et par conséquent à diminuer le risque d'accidents.

Toute personne reconnue en état d'ébriété ou sous l'influence de stupéfiants sur son lieu de travail sera immédiatement passible de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat de travail.

### Violence Sur le Lieu de Travail

Les menaces ou actes de violence envers les collègues, clients ou partenaires commerciaux sont interdits. Si vous êtes témoin ou victime d'une menace ou d'un acte de violence sur votre lieu de travail ou à proximité immédiate de celui-ci, vous devez immédiatement le signaler à un responsable.

Les responsables auxquels une menace ou un acte de violence ont été signalés doivent en informer le service des Ressources Humaines (Human Resources department) dans les plus brefs délais.

## STOP!

**La sécurité n'est jamais accessoire. Nous avons tous l'obligation de :**

- Travailler en toute sécurité à tout moment
- Porter l'équipement de protection adapté au travail ou à la tâche
- Éviter les distractions lorsque nous travaillons ou conduisons un véhicule
- Signaler tous les accidents physiques dans les plus brefs délais
- Coopérer dans le cadre des enquêtes liées à la sécurité
- Suivre l'ensemble des politiques et procédures en matière de sécurité de l'entreprise

### Discrimination et Harcèlement

Nous sommes engagés en faveur d'un environnement de travail exempt de discrimination et de harcèlement avec une culture de respect et de reconnaissance. Nous exigeons toujours que les employés, clients et partenaires commerciaux, tels que les vendeurs et les fournisseurs, soient traités avec dignité et respect.

Univar interdit tout acte discriminatoire sur le lieu de travail, en particulier s'il est lié aux caractéristiques personnelles suivantes :

- Âge
- Origine
- Couleur de peau
- Handicap
- Genre
- Identité sexuelle
- Nationalité d'origine
- Appartenance ethnique
- Religion
- Orientation sexuelle
- Statut d'ancien combattant

Nous privilégions la diversité au sein de nos effectifs et assurons l'égalité d'accès à l'emploi pour tous les candidats et employés. Aucun candidat ne subira de discrimination fondée sur les caractéristiques personnelles mentionnées ci-dessus.



## NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENTREPRISE ET DE NOS ACTIONNAIRES

### Prévention des Conflits d'intérêt

Un « conflit d'intérêt » se produit lorsqu'une personne fait passer ses intérêts personnels avant ceux d'Univar, se trouvant ainsi dans l'incapacité d'exercer ses fonctions de manière efficace et objective en faveur d'Univar.

#### Prévention des conflits d'intérêt

- Influencer une décision d'Univar pour son propre avantage ou l'avantage d'un membre de sa famille ;
- Accepter ou offrir des cadeaux, invitations, marques d'hospitalité, prêts, paiements ou traitements de faveur plus que symboliques à un fournisseur, client ou concurrent d'Univar (tels que définis dans la Politique relative aux cadeaux et invitations) ;
- S'engager dans une transaction commerciale personnelle impliquant Univar, ses biens, informations ou relations commerciales afin d'en retirer un avantage pécuniaire, sans en avoir discuté préalablement avec son supérieur hiérarchique, son responsable et le service juridique et conformité (Legal Compliance Office), le cas échéant ; ou
- Apprendre l'existence d'une opportunité commerciale par le biais d'Univar ou en profiter personnellement sans la présenter au préalable à Univar.

Un conflit d'intérêt peut survenir lorsque ses propres intérêts sociaux, financiers, politiques ou personnels influencent une décision commerciale d'Univar ou la relation avec un partenaire commercial.

Nous devons éviter tout conflit d'intérêt et toute situations susceptibles d'être considérés en tant que tels.

De plus amples informations à ce sujet sont fournies dans la Politique relative aux conflits d'intérêt. En cas de doute concernant le risque d'un conflit d'intérêt, adressez-vous à votre supérieur hiérarchique, à votre responsable, à un autre membre de la direction ou au service des affaires juridiques et corporatives (Legal & Corporate Affairs department).

### Cadeaux et Invitations

Les cadeaux et invitations échangés entre Univar et des tierces parties doivent être associés à des fins professionnelles légitimes. Les cadeaux et invitations doivent également être raisonnables et conformes aux lois anti-corruption. La Politique d'Univar relative aux cadeaux et invitations définit les types de cadeaux autorisés, ainsi que les procédures d'approbation.

Lorsque vous traitez avec les pouvoirs publics, adressez-vous au service des affaires juridiques et corporatives (Legal & Corporate Affairs department) afin de prendre connaissance des risques de non-conformité. Veillez à obtenir l'accord du Chief Compliance Officer avant d'accepter ou d'offrir une somme d'argent ou un objet de valeur à un agent public.

Pour toute question concernant les procédures de signalement et d'approbation des remises de cadeaux, veuillez vous adresser à votre responsable ou au service juridique et conformité (Legal Compliance Office).

#### Vous devez signaler tous risques de conflits d'intérêt, notamment:

Les liens de parentés et  
relations personnelles

Les emplois secondaires

Les investissements  
personnels ou familiaux



#### Il peut s'avérer difficile de déterminer dans quels cas les cadeaux et invitations sont appropriés ou non.

##### En voici quelques exemples :

- Offrir un sac fourre-tout de la marque Univar à un fournisseur est clairement acceptable.
- Offrir un sac fourre-tout de la marque Univar contenant plusieurs bouteilles de vin onéreuses à un client actuel est à la limite de l'acceptable. Demandez conseil à votre responsable ou au service juridique et conformité (Legal Compliance Office).

## Rapports Financiers et Comptabilité

Nous conservons des registres complets et précis afin de tenir une comptabilité et des états financiers appropriés et exacts. Les processus transactionnels seront soumis à des contrôles de gestion et internes efficaces afin de protéger les actifs d'Univar et de garantir une comptabilité et un établissement des rapports financiers adéquats.

Toute fraude présumée fera l'objet d'une enquête conformément aux procédures internes, et toute fraude financière ou déficience significative du contrôle interne sera communiquée au conseil d'administration d'Univar ou au comité de vérification (Audit Committee).

Nous sommes tous responsables de l'exactitude des rapports financiers concernant nos fonctions ainsi que du signalement de tous cas d'inexactitudes ou d'activités frauduleuses dont nous pourrions être informés.

## Tenue des Registres

Nous devons conserver les registres commerciaux de manière honnête et précise afin de :

- Prendre des décisions opérationnelles éclairées ;
- Satisfaire aux obligations légales, financières, réglementaires et de gestion ; et
- Tirer le meilleur parti des connaissances et de l'expérience accumulées.

Les transactions ou registres doivent être transparents, non falsifiés et non altérés. Ces règles s'appliquent à tous les registres, y compris aux communications électroniques, notes de service et rapports officiels.

## Protection des Actifs et des Données D'Univar

La protection des actifs d'Univar (installations, équipements, ordinateurs, etc.) constitue une priorité essentielle à l'optimisation de la productivité. Il incombe à chacun de respecter l'ensemble des procédures qui protègent la valeur de ces actifs afin de préserver la stratégie, la croissance, l'importance et la réputation d'Univar.

Les données créées à l'aide des systèmes ou équipements de l'entreprise appartiennent à l'entreprise et doivent être protégées. Les informations et les systèmes informatiques de l'entreprise doivent être utilisés conformément à la Politique relative à la sécurité et à la protection des données.

L'utilisation des équipements informatiques, téléphones mobiles ou autres périphériques de l'entreprise est limitée à des fins professionnelles. L'utilisation occasionnelle de ces appareils afin de vérifier les comptes de messagerie personnels ou de passer des appels personnels est permise à condition qu'elle soit raisonnable et limitée au minimum.

Les ressources financières, telles que les cartes de crédit de l'entreprise, sont soumises aux mêmes dispositions de protection des actifs. Les cartes de voyages et de dépenses ou cartes d'achat ne doivent pas être utilisées à des fins non professionnelles.

Le détournement de fonds de l'entreprise dans un intérêt personnel est une fraude passible de sanctions disciplinaires et pénales.

Pour obtenir des directives sur l'utilisation des cartes de crédit de l'entreprise, vous êtes invité(e) à consulter les Politiques sur les frais de déplacement et autres frais de l'entreprise ainsi que les procédures relatives aux cartes d'achat.





## Confidentialité et Protection des Données

Les renseignements de nature exclusive concernant les résultats financiers, les stratégies, les clients et les vendeurs d'Univar sont protégés et ne peuvent être divulgués. La Politique d'Univar relative à la sécurité et à la protection des données établit des directives et des exigences qui réglementent la gestion des informations et des documents internes générés par les employés d'Univar ou par nos systèmes informatiques.

Elle régit également l'usage de nos systèmes informatiques et définit les normes permettant de protéger les données d'Univar contre l'accès non autorisé ou les atteintes à la sécurité. Les atteintes présumées à la sécurité informatique ou le non-respect des normes de protection des données doivent être signalés à votre supérieur hiérarchique, à votre responsable ou à votre service d'assistance locale (local Help Desk).

La perte de données due à une perte d'équipement informatique, tel qu'un ordinateur portable ou un appareil mobile égaré ou volé, compromet également la sécurité des informations confidentielles et exclusives. Veuillez déclarer immédiatement toute perte d'équipement informatique ou d'appareil mobile à votre service d'assistance locale (local Help Desk), au responsable de la conformité informatique (ITCompliance@univar.com) ou au service international de protection des données personnelles (Global Privacy Office).

## Médias Sociaux

Parce que nous bénéficions tous des précieuses expériences et perspectives des autres, l'utilisation de logiciels en ligne (ou « médias sociaux ») est permise. Toutefois, leur utilisation ne doit pas être abusive ou dépasser le cadre des objectifs commerciaux d'Univar. L'usage inadéquat des médias sociaux peut entraîner une perte de données, des poursuites en justice, des amendes et pénalités réglementaires, et nuire à la réputation et aux activités commerciales d'Univar.

Les employés qui utilisent les médias sociaux doivent satisfaire aux exigences décrites dans la Politique d'Univar relative aux médias sociaux.

Il convient de toujours tenir compte du contexte de vos publications et de s'assurer qu'elles respectent :

- Le Code de déontologie d'Univar ;
- L'ensemble des politiques et normes, et qu'elles
- soutiennent notre vision générale et nos lignes directrices.

Les comptes personnels gérés par les employés représentent des opinions personnelles, même s'ils contiennent des informations relatives à l'entreprise, par exemple votre poste chez Univar.

## Confidentialité

Notre politique vise à protéger la confidentialité des acteurs avec lesquels nous collaborons, y compris celle de nos clients, partenaires commerciaux (c.-à-d. les fournisseurs) et employés. Les lois sur la confidentialité régissent la façon dont Univar gère les données à caractère personnel à l'échelle internationale. Les données à caractère personnel sont des informations qui permettent d'identifier une personne. Elles peuvent inclure des informations sensibles concernant la race, le genre ou l'origine ethnique.

Pour toute question concernant la Politique de confidentialité d'Univar, veuillez contacter le service international de protection des données personnelles (Global Privacy Office).



## NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE PRATIQUES COMMERCIALES LÉGALES

### Lutte Contre la Corruption

Les lois anti-corruption interdisent aux entreprises et aux employés de bénéficier d'un avantage injuste en offrant des pots-de-vin aux agents publics ou parties privées. Nous obéissons à la loi anti-corruption britannique (UK Bribery Act), à la loi américaine sur la corruption dans les transactions à l'étranger (United States Foreign Corrupt Practices Act) et à toutes les lois et conventions anti-corruption internationales applicables.

Nous devons nous interdire d'offrir ou d'accepter des pots-de-vin ou de contribuer à des activités frauduleuses de quelque nature que ce soit. L'interdiction des pots-de-vin s'étend aux tierces parties agissant pour le compte d'Univar, telles que les agents, prestataires et consultants travaillant dans l'intérêt d'Univar. La Politique anti-corruption d'Univar décrit la réglementation générale pour la prévention de la corruption. Chaque employé est tenu de se conformer aux exigences de cette politique.

### Antitrust et Concurrence Loyale

Parfois appelées « lois sur la concurrence », les lois antitrust régissent le comportement des entreprises sur le marché. De manière générale, elles définissent la façon dont les entreprises doivent traiter avec les concurrents, clients et fournisseurs. La violation des lois antitrust est passible de sanctions pénales infligées à la personne concernée mais également à l'entreprise.

Univar entend pratiquer une concurrence libre et ouverte. Nous obtenons nos avantages concurrentiels en pratiquant une concurrence puissante et juste ainsi qu'en gagnant la confiance de nos partenaires commerciaux grâce à l'excellence de nos performances. Nous renonçons à :

- Communiquer les tarifs, toute modalité affectant la tarification, ou la disponibilité des fournitures à un concurrent ;
- Diviser ou allouer des marchés ou clients (ou à accepter de les diviser) ;
- Passer des accords avec des concurrents sur la rémunération, l'embauche ou le recrutement des employés ;
- Accepter de boycotter les échanges d'une entreprise avec un concurrent ; ou
- Appliquer des conditions inappropriées ou abusives aux achats ou aux ventes.



## STOP!

Les lois anti-corruption diffèrent selon les régions. Pour obtenir de plus amples renseignements, vous êtes invité(e) à consulter la Politique anti-corruption d'Univar. Pour toute question concernant les exigences en matière d'antitrust, adressez-vous au service juridique et conformité (Legal Compliance Office).

## Délit d'initié

L'achat ou la vente des titres d'une entreprise fondés sur des informations privilégiées (acte connu sous le nom de « délit d'initié ») constitue une infraction pénale dans la majorité des pays.

Nous devons renoncer à l'achat ou à la vente des titres d'une entreprise sur la base d'« informations internes ». Les informations privilégiées sont des informations critiques concernant l'entreprise, qui ne sont pas connues du public. Les informations reçues par Univar de la part de ses partenaires dans le cadre de ses relations commerciales peuvent également être considérées comme internes. Utiliser ces « informations internes » dans un intérêt personnel, les partager avec d'autres personnes ou répandre de fausses rumeurs est illégal et va à l'encontre de nos valeurs.

Veillez consulter la Politique relative au délit d'initié pour de plus amples informations. Pour toute question portant sur le délit d'initié, demandez conseil au service des affaires juridiques et corporatives (Legal & Corporate Affairs department).

## Conformité des Importations et Exportations

L'organisation de notre chaîne d'approvisionnement offre des services de gestion logistique sur un marché mondial. Il existe une grande variété de lois et de réglementations complexes qui régissent l'importation et l'exportation de produits et de certaines données. Nous sommes tenus de les respecter. Vous êtes invité(e) à consulter la Politique commerciale internationale de conformité d'Univar pour obtenir davantage de renseignements sur la conformité des importations et exportations, y compris les directives relatives aux sanctions commerciales et aux embargos ainsi que les dispositions contre le boycottage.

## Marchés Publics

Univar entretient des relations commerciales avec un grand éventail de clients publics. Les marchés publics sont complexes et soumis à des lois et réglementations particulières.

Lorsque l'on traite avec des clients publics (notamment des sociétés publiques), nous devons nous conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur. Nous sommes tenus de connaître et de respecter toutes les règles qui s'appliquent aux marchés publics (notamment au processus d'appel d'offres). Si vous avez besoin d'aide concernant ces règles, veuillez contacter le service des affaires juridiques et corporatives (Legal & Corporate Affairs department).

## Propriété Intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle sont importants pour protéger les investissements qu'Univar réalise dans le développement de produits et de marques. Nous protégeons notre propriété intellectuelle et respectons les droits de propriété intellectuelle des autres.

Toute copie, reproduction ou diffusion de matériels protégés, tels que des publications, des images, des vidéos ou des logiciels appartenant à Univar ou à d'autres entreprises, est interdite en l'absence d'autorisation ou de licence.



# NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA COMMUNAUTÉ

---

## Responsabilité Sociale et Développement Durable

Nous entendons être une entreprise socialement responsable. Pour nous, être socialement responsable consiste à mener notre entreprise vers la réussite tout en démontrant notre respect envers les citoyens et la planète, et en promouvant les valeurs définies dans nos lignes directrices.

Nous demandons à tous nos employés de tenir compte des effets à court et long terme de leurs décisions commerciales sur l'environnement et la communauté. Vous êtes invité(e) à consulter la Politique de développement durable d'Univar pour de plus amples informations. Nos performances à l'égard des exigences et des objectifs provenant de cette politique ainsi que des politiques associées sont détaillées dans le Rapport annuel de développement durable d'Univar. Pour toute question concernant l'approche d'Univar vis-à-vis du développement durable, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [sustainability@univar.com](mailto:sustainability@univar.com).

## Normes de Travail

Nous respectons le droit du travail sur tous les marchés où nous opérons. Univar ne tolérera aucune violation des normes du travail applicables, y compris tout travail forcé ou en servitude pour dette ou emploi de salariés n'ayant pas l'âge minimal légal d'admission au travail.

Si vous pensez que vous ou un autre employé avez subi une violation des normes du travail applicables, signalez-le immédiatement à un supérieur hiérarchique, à un responsable, à un dirigeant, au service des ressources humaines (Human Resources department) ou juridiques et corporatives (Legal & Corporate Affairs department).

## DÉROGATIONS

---

Tous les agents, employés et membres du conseil d'administration d'Univar ainsi que ses filiales à participation majoritaire doivent faire preuve de discernement et se conformer au présent Code de déontologie ainsi qu'à l'ensemble des politiques et normes de l'entreprise. Toute transgression est passible de sanctions administratives et/ou pénales.

Des dérogations à ce Code de déontologie en faveur de cadres dirigeants ou directeurs ne peuvent être accordées que par le conseil d'administration ou un comité autorisé.

## POLITIQUES CONCERNÉES

---

Les politiques mentionnées dans notre Code de déontologie sont présentées ci-dessous. Prenez compte du fait que d'autres politiques peuvent s'appliquer à votre fonction et/ou votre région géographique. D'autres politiques d'Univar figurent dans la Politique d'Universe ainsi que sur la page de la Bibliothèque des normes mondiales.

- Anti-Corruption
- Antitrust
- Santé, sécurité et environnement
- Conformité dans le domaine du commerce international
- Cadeaux et invitations
- Délit d'initié
- Sécurité et protection des données
- Confidentialité
- Médias sociaux
- Développement durable
- Frais de déplacement
- Protection des dénonciateurs



**Univar**  
3075 Highland Pkwy, Suite 200  
Downers Grove, IL 60515  
[www.univar.com](http://www.univar.com)  
855-888-8648